



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

AT2C
 12, RUE DE LA ROCHE

 55140 Chalaines

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2025	F01250600089	410166	F01250600089	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Essigny-le-Grand					
PJCFC5D503	CHAPE MINCE CEMEXA C30 F6	2.5	M3	290.00	725.00	20 %
591	RETARDATEUR	2.5	UN	12.00	30.00	20 %
TI	Transport incomplet	3.5		23.00	80.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	2.5	UN	1.50	3.75	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	2.5	UN	2.50	6.25	20 %
552	REP	2.5	UN	1.68	4.20	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/08/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	849.70 €
Total TVA :	169.94 €
Total TTC :	1,019.64 €
RESTE A PAYER :	1,019.64 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250600089	F01250600089	30/06/2025	410166	AT2C

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 016941 Essigny-le-Grand						
26/06/2025	004413573	410166	PJCFC5D503	CHAPE MINCE CEMEXA C30 F6	2.5	M3
26/06/2025	004413573	410166	591	RETARDATEUR	2.5	UN
26/06/2025	004413573	410166	552	REP	2.5	UN